

### Public

- Public dans le cadre du contrat d'apprentissage
- Public en situation de handicap

### Prérequis

- Avoir entre 18 et 29 révolus (pas de limite d'âge pour les personnes reconnues situation de handicap)
- Satisfaire aux épreuves d'admissions : test de positionnement et entretien oral de motivation
- Casier judiciaire vierge

### Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Assurer l'accueil et la sécurité du jeune enfant (moins de 6 ans).
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort auprès des enfants.
- Aider à la préparation des repas, servir, aider à la prise des repas.
- Contribuer à son développement, à son éducation, et à sa socialisation.
- Organiser et animer des activités auprès des enfants.
- Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

### Programme de la formation

| Matières            | Enseignements   |
|---------------------|---|
| UP1                 | <b>Accompagner le développement du jeune enfant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences médico-sociales</li> <li>- Animation</li> <li>- Biologie</li> <li>- Soins d'hygiène et de confort</li> <li>- Analyse des pratiques</li> <li>- PSC1</li> </ul>                 |
| UP2                 | <b>Exercer son activité en accueil collectif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences Médico-Sociales</li> <li>- Entretien des locaux collectifs</li> </ul>  |
| UP3                 | <b>Exercer son activité en accueil individuel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sciences médico-sociales</li> <li>- Nutrition théorique, alimentation de l'enfant</li> <li>- Pratiques professionnelles préparation de repas</li> <li>- Entretien du logement</li> </ul> |
| Modules transverses | Bilan individuel et collectif, évaluation sur les terrains professionnels, évaluations en cours de formation  |

### Méthodes, modalités et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel en alternance
- Mise en situation professionnelle, exercices pratiques au sein de locaux entièrement adaptés avec plateau technique équipé (*accessibilité PMR*)
- Pédagogie active et participative
- Salles de cours équipées, tableau blanc, vidéo projecteurs

### Evaluations certificatives et modalités d'examen

| Epreuves | Coeff | Type  | Forme & durée            |
|----------|-------|---|--------------------------|
| EP1      | 6     | Ponctuel<br>Soutenance orale d'une fiche de soin à l'enfant et d'une fiche d'activité d'éveil | Oral (25 min)            |
| EP2      | 4     | Ponctuel<br>Epreuve écrite d'évaluation des connaissances                                     | Ecrit 1H30               |
| EP3      | 4     | Ponctuel  | Ecrit 1h30<br>Oral 25min |

### Formation par la voie de l'apprentissage

Code RNCP : 38565 / Code diplôme : 500 332 05

Certificateur : Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse

Fiche certification RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38565/>

Dates : Du 02/09/2024 au 04/07/2025

Durée : 515 heures avec Matières Générales / 476 heures sans Matière Générale

### Equipe pédagogique

Professionnels de la petite enfance (EJE, Infirmières, animateur), Formateur en économie sociale et familiale, en sciences médico-sociale.

### Modalités financières

La formation est entièrement prise en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences au 15/07/2024 : 6 467 €

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

### Modalités d'inscription, en moins de 3 semaines !

1. Inscription et convocation à un entretien
2. Dépôt de la fiche d'inscription et pièces justificatives
3. Prise d'informations et passation des tests écrits et entretien oral de motivation
4. Présentation à un employeur, AZAP vous oriente vers ses partenaires !
5. Signature d'un contrat d'apprentissage ou lettre d'engagement

### Rythme alternance

Horaires CFA – 8h00 11h30 ou 12h00 15h30

Mercredi et reste du temps en entreprise

### Modalités d'évaluation

- Evaluation en cours de formation : quizz, devoirs surveillés, examens blancs
- Entretien individuel, bilans
- Evaluation en entreprise, rdv avec l'apprenant, le maître d'apprentissage et référent de formation
- Examens académiques : possibilités de conserver le bénéfice des notes obtenues pendant 5 ans. Possibilité de valider des blocs de compétences.